



Communiqué de presse
Paris, le 11 octobre 2022

La Banque Postale et SFIL lancent une offre de prêts sociaux destinés aux collectivités locales

Acteurs engagés auprès des territoires et premiers prêteurs bancaires des collectivités locales, La Banque Postale et SFIL étoffent leur offre de produits et services responsables en proposant des prêts sociaux à destination des collectivités locales. Ces prêts distribués par La Banque Postale sont refinancés par des obligations sociales ou soutenables émises par la banque publique de développement SFIL.

Ce nouvel outil de financement est dédié **aux investissements socialement utiles portés par les collectivités locales**.

Complémentaire du prêt vert, le prêt social marque la volonté de La Banque Postale et de SFIL de mieux valoriser le financement de l'action publique locale.

Cette gamme de prêts a été élaborée au plus près de l'action concrète des collectivités locales, en phase avec leurs compétences.

Ainsi, ce dispositif inédit permettra aux collectivités de financer :

- l'action sanitaire, sociale et familiale, et notamment les établissements sociaux et médico-sociaux (les EHPAD, les instituts médico-éducatifs), les établissements de la petite enfance et les Maisons de santé ;
- l'enseignement, la formation professionnelle et leurs annexes (cantines, ramassage scolaire, etc.) ;
- le sport, la culture et la vie associative à travers des établissements dédiés et des espaces verts ;
- le développement de la cohésion des territoires grâce aux programmes de renouvellement urbain, les opérations de revitalisation de territoire, la subvention d'investissement au logement social, le financement du déploiement du très haut débit ;
- les Services départementaux d'incendie et de Secours (SDIS).

La Banque Postale s'appuie sur son réseau de chargés d'affaires dédiés au secteur public local pour commercialiser ces prêts sociaux. D'un **montant minimal de 300 000 euros, ils seront affectés à des projets qui ont vocation à être alignés sur la future taxonomie sociale** et sont refinancés par des obligations sociales ou soutenables émises par le groupe SFIL, premier émetteur public après l'État.

Attaché à son engagement citoyen et au service des territoires, le partenariat entre La Banque Postale et SFIL entend ainsi étoffer, avec sa gamme de prêts thématiques, la pertinence et l'utilité sociétale du dispositif de financement du secteur public local.

Serge Bayard, Directeur général adjoint de la Banque de Financement et d'Investissement de La Banque Postale souligne : « *Entreprise à mission et première banque mondiale en matière de notation RSE selon Moody's ESG Solutions, La Banque Postale est pleinement mobilisée pour accompagner les enjeux environnementaux, sociaux et territoriaux. Après le lancement des prêts verts en 2019 auprès des collectivités locales, La Banque Postale étoffe son offre avec les prêts sociaux, des prêts qui permettront d'accompagner leurs projets d'éducation, de santé, de logement ou encore de cohésion des territoires. Cette solution permettra de rendre les territoires davantage acteurs de la finance durable et de déployer une démarche cohérente entre le projet et son financement.* »

Philippe Mills, Directeur général de SFIL déclare : « *Je suis fier que notre partenariat lance cette nouvelle initiative, une première en France, qui ouvre une deuxième étape après celle de 2019 dans le financement durable du développement des territoires. En tant que banque publique de développement, dotée d'excellentes notations - tant financières, qu' extra-financières - et premier financeur avec La Banque Postale des collectivités territoriales et des hôpitaux publics, le Groupe SFIL joue un rôle pivot dans le financement de nombreux projets de taille et de maturité très diverses. Avec cette nouvelle offre, nous élargissons comme souhaité dans notre plan stratégique 2026, les possibilités de financement que nous proposons aux collectivités territoriales. Notre raison d'être est avec cette nouvelle offre de les accompagner encore mieux dans cette transition vers des investissements plus durables.* »

Des prêts sociaux qui s'inscrivent dans la continuité des prêts verts

Engagée dans la finance durable, La Banque Postale propose des prêts verts aux collectivités locales depuis 2019, afin de financer leurs projets de transition écologique à fort impact environnemental : mobilité douce et transports propres, gestion de l'eau et de l'assainissement, gestion et valorisation des déchets, rénovation énergétique des bâtiments publics ou encore production et développement des énergies renouvelables. Le dispositif La Banque Postale / SFIL est le premier prêteur bancaire des collectivités locales avec 25 % de parts de marché. La Banque Postale a déjà financé à travers ses prêts verts, refinancés par le Groupe SFIL, 650 projets du secteur public local pour un montant de 2,3 milliards d'euros.

À propos de La Banque Postale

La Banque Postale forme, avec ses filiales dont CNP Assurances, un bancassureur européen de premier plan, 11ème de la zone euro par la taille du bilan. Son modèle d'affaires diversifié lui permet d'accompagner 20 millions de clients personnes physiques et morales avec une gamme complète accessible à tous. Filiale du Groupe La Poste, La Banque Postale est une banque de proximité, présente sur tout le territoire avec 17 000 points de contacts dont 7 300 bureaux de poste. Leader de la finance durable, elle figure aux 1ers rangs des agences de notation extra-financière. Avec son plan stratégique « La Banque Postale 2030 », La Banque Postale se fixe l'ambition de devenir la banque préférée des Français, avec une offre intégrée et omnicanale de services de bancassurance articulée autour de trois marques distinctes : La Banque Postale, sa banque au quotidien, Ma French Bank, sa banque 100 % mobile et Louvre Banque Privée, sa banque patrimoniale. Forte de son identité citoyenne, La Banque Postale se positionne au service d'une transition juste, répondant aux enjeux environnementaux, sociétaux, territoriaux et numériques.

À propos de SFIL

SFIL est une banque publique de développement, créée en février 2013, dans le but de garantir la stabilité du financement du secteur public local en France.

100 % publique, SFIL refinance des prêts à moyen et long termes que La Banque Postale, son partenaire commercial, propose aux collectivités territoriales et aux établissements publics de santé.

Son objectif est de faire bénéficier à ces derniers des meilleures conditions de financement grâce à des notations, tant financières qu'extra-financières, de premier rang et à une maîtrise des risques irréprochable.

En mai 2015, SFIL a reçu par l'Etat une deuxième mission : la création d'un dispositif de place dédié au refinancement des grands contrats de crédits à l'exportation français bénéficiant d'une garantie rehaussée de l'Etat. Cette activité vise à renforcer la capacité d'exportation des entreprises établies en France.

En 2018, dans le cadre de son engagement RSE, le Groupe SFIL a adhéré au Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact). Depuis le 30 septembre 2020, SFIL fait partie du Groupe Caisse des Dépôts.

Plus d'infos sur sfil.fr

Contacts presse :

La Banque Postale :

Stéphanie Noel – stephanie.noel@laposte.fr – 06 38 27 32 91

France Plasse – France.plasse@laposte.fr – 06 08 47 75 41

Pour SFIL :

Christine Lair – christine.lair@sfil.fr – 06 78 66 14 64

Agathe Boggio – agathe.boggio@taddeo.fr – 07 62 77 69 42